



SPULTIN et publications

**Conseil syndical
Sections syndicales**

Comités internes

**Assemblée
générale**

Statuts

**Convention collective
Guide d'application**

**Régime de retraite
Prévoyances collectives**

Fédération et autres sites

Assemblée générale

Assemblée générale ordinaire du SPUL tenue le jeudi 4 novembre 1999 à l'auditorium Jean-Paul-Tardif, pavillon La Laurentienne à 16 heures

0. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

À 16 h 30, le président du SPUL, Claude Banville, constate que le quorum n'est pas atteint et propose aux membres présents de discuter du point 1) pour la désignation d'une présidente ou d'un président d'assemblée et des points 9) et 10). Les membres conviennent d'ouvrir l'assemblée générale dès que le quorum sera atteint.

1. Élection d'une présidente ou d'un président et d'une présidente ou d'un président suppléant

C. Banville agit comme président d'élection et appelle des candidatures au poste de présidente ou président de l'assemblée.

Christian Vadeboncoeur, appuyé par Marcel Dupras, propose :

La candidature de Roger de la Garde à la présidence de l'assemblée.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Roger de la Garde est élu à l'unanimité

9. Réforme de l'assurance vie - décision

Le président de l'assemblée invite Christian Vadeboncoeur, représentant du Comité exécutif au Comité du SPUL sur les prévoyances collectives, à présenter à l'assemblée le projet de réforme de l'assurance vie. C. Vadeboncoeur rappelle les principes qui ont guidé les membres du Comité du SPUL sur les prévoyances collectives tout au long de l'élaboration de ce projet de réforme.

Le quorum ayant été atteint à 17 h 5, l'assemblée est déclarée ouverte. L'assemblée convient de traiter d'abord les points 1) et 9) de l'ordre du jour.

1. Élection d'une présidente ou d'un président et d'une présidente ou d'un président suppléant

Le président d'assemblée, Roger De la garde, procède à l'appel de candidature au poste de présidente ou président suppléant d'assemblée.

C. Banville, appuyé par Marcel Dupras, propose :

La candidature de Claire Deschênes comme présidente suppléante.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Claire Deschênes est élue à l'unanimité

9. Réforme de l'assurance vie - décision

C. Vadeboncoeur poursuit ses explications sur la réforme de l'assurance vie.

Proposition du Comité exécutif

Que l'Assemblée générale ordinaire du SPUL entérine le remplacement des régimes d'assurance vie actuels par le projet de réforme décrit dans le document intitulé : " Prévoyances collectives : proposition de modification de la protection vie ".

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

Au point 12), le président de l'assemblée, Roger de la Garde, demande de laisser ouvert le point *Divers*.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 12 novembre 1998

Proposition Hamers-Osterrath

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion du 12

novembre 1998.

Adoptée à l'unanimité

4. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 12 novembre 1998

9. Composition des sections et du Conseil syndical : modification des statuts (décision)

Suite au référendum de l'automne 1998, les modifications aux statuts ont été acceptées. Le Conseil syndical fonctionne depuis septembre 1999 conformément aux nouveaux statuts.

11. Perspectives pour l'année 1998-1999 (information)

C. Banville informe l'assemblée qu'une décision arbitrale concernant le grief sur le plancher d'emploi est attendue vraisemblablement autour du 15 novembre 1999.

5. Rapport annuel du Comité exécutif : réception et approbation

C. Banville, président du SPUL, remercie les membres du Comité exécutif précédent pour leur travail au cours des dernières années. Il rappelle les points saillants de la dernière année :

† La préparation de la négociation de la convention collective qui viendra à échéance le 30 novembre 1999;

† La célébration du 25^e anniversaire du SPUL qui a été souligné par deux événements, soit un souper retrouvailles et la publication d'un livre sur l'histoire du SPUL;

† La signature de trois lettres d'entente qui visent une bonification du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval;

† La participation du SPUL à la manifestation du 24 mars 1999, organisée par la Coalition étudiante régionale de Québec. L'objectif était d'obtenir un réinvestissement massif et immédiat dans l'enseignement postsecondaire;

† La mise en vigueur des modifications aux statuts du SPUL;

† Les problèmes fiscaux liés aux frais d'année sabbatique et de congé de perfectionnement.

Proposition Cescas-Aubert

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport du Comité exécutif pour l'année 1998-1999.

Adoptée à l'unanimité

6. Rapport annuel sur l'exercice financier du 1^{er} juin 1998 au 31 mai 1999

† États financiers : réception et approbation

J. Pottier, trésorier du SPUL, présente les états financiers pour l'année 1998-1999.

Proposition St-Yves-Carrier

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers 1998-1999 du SPUL.

Adoptée à l'unanimité

t Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL

Roger de la Garde présente le rapport soumis par le Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Proposition Dagneau-Doré

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Adoptée à l'unanimité

7. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL

Proposition du Comité exécutif

Que les personnes suivantes soient membres de ce comité pour la

prochaine année : A. Wilhelmy (management), J. Lemieux (information et communication) et M. A. Duguay (génie électrique et génie informatique).

Aucune autre candidature n'est proposée par l'assemblée.

**A. Wilhelmy, J. Lemieux et M. A. Duguay
sont élus à l'unanimité**

8. Prévisions budgétaires pour l'année 1999-2000

J. Pottier, trésorier du SPUL, commente les principaux points du document adopté par le Conseil syndical en mai 1999.

Proposition Cescas-Rigaux-Bricmont

Que l'Assemblée générale reçoive les prévisions budgétaires pour l'année 1999-2000.

Adoptée à l'unanimité

10. Perspectives pour l'année 1999-2000 (information)

C. Banville souligne les sujets d'actualité qui seront traités au cours de la prochaine année universitaire. La préparation de la négociation et la négociation seront des événements marquants de l'année 1999-2000.

Afin d'alimenter le Comité de négociation, un Comité d'appui et de stratégie a été créé.

Le Comité de consultation sur le renouvellement de la convention collective a fait un travail important de consultation. Il en est présentement à la troisième phase de la consultation.

La décision arbitrale sur le grief portant sur le plancher d'emploi au 1^{er}

octobre 1997 devrait être reçue sous peu. D'autre part, les chiffres fournis par l'Employeur quant au plancher d'emploi au 1^{er} octobre 1999 indiquent qu'il n'a pas été respecté. Un grief pourrait être déposé sous peu.

11. Information du président et questions des membres

Le président du SPUL informe les membres de l'assemblée que l'amendement #14* du Règlement du RRPPUL a été reçu et accepté par le groupe de travail technique. L'Employeur a maintenant 60 jours pour signer cette entente.

Un professeur s'interroge sur les longs délais d'obtention de la décision concernant le grief sur le plancher d'emploi. Il indique également l'importance de diffuser la sentence arbitrale.

Un autre professeur se questionne sur l'impact du rattachement des professeures et professeurs à des chaires.

Une autre question concerne l'échéancier de la négociation de la convention collective. Le président informe l'assemblée que le déroulement de la négociation sera tributaire des négociations qui ont lieu dans le secteur public.

Un membre de l'assemblée suggère au Comité exécutif d'inclure dans les négociations le réajustement des échelles salariales. Une discussion s'ensuit autour de la rémunération des professeures et professeurs.

12. Divers

Aucun point n'est proposé.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 18 h 20.

Sylvie Tétreault,

Lu et approuvé :
Le 16 novembre 2000

[Accueil](#) | [Spultin](#)
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)